



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES
(DEFIS)

COORDINATION INTERREGIONALE MANAKARA

Avis d'appel d'offres

Manakara, Madagascar

Date : 06 Juillet 2023

Concerne: *Travaux de réhabilitation du Périmètre irrigué d'Ambaniala, Commune rurale Ambila, District de Manakara, Région Vatovavy Fitovinany- Phase 1 (Relance)*

N° 02-2023/MINAE/SG/DEFIS/CIRMNK/AO/T/RELANCE

Réf PPM N°01/23-T/CIR MNK

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du *Programme DEFIS*.
2. Le *Programme DEFIS* prévoit d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention et L'objectif de développement est la transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et l'intégration des EAF dans des filières rémunératrices pour la période de 2018 à 2028
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans :
 - DG Market le 27 juin 2023
 - Les presses Midi Madagascar, l'Express Madagascar, Malaza et les Nouvelles le 03 juin 2023 et dans l'Express Madagascar et les Nouvelles en date du 20 juin 2023.
4. Le maître d'ouvrage invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli cacheté, leur offre concernant l'exécution et l'achèvement des **Travaux de réhabilitation du Périmètre irrigué d'Ambaniala, Commune rurale Ambila, District de Manakara, Région Vatovavy Fitovinany- Phase 1 (Relance)**, travaux faisant l'objet, dans le cadre dudit appel d'offres, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif.
5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres.



les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

6. Les travaux, ainsi que le marché qui devrait être attribué sont constitués d'un seul et unique lot indivisible.
7. Une entreprise adjudicataire sera sélectionnée selon la procédure de mise en concurrence nationale (Appel d'Offres National - AON), conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres international comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
8. Veuillez noter qu'une visite de lieux obligatoire sera organisée à l'intention des soumissionnaires sous la conduite de l'Autorité contractante au lieu, date et heure indiqués ci-après :
Lieu de rendez-vous : Devant le Bureau de la **Commune Rurale d'Ambila**
Date : **21 Juillet 2023**
Heure : **DIX (10) HEURES (GMT+ 3)**
9. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres proposé à la vente pour la somme, non remboursable, de **CINQ CENT MILLE Ariary (Ar.500 000,00)** en adressant au point de contact ci-après une demande en ce sens par courrier électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

Madame RAHELISOA Gislhaine, Personne Responsable des Marchés Publics au sein de la Direction Inter Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Vatovavy Fitovinany
Adresse : Direction Inter Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Vatovavy Fitovinany, Porte 24 Tanakidy – Manakara
Mail : dirae.v7v.prmp@gmail.com avec copie obligatoire : programmeDEFIS.pmmnk2@gmail.com
10. Les offres devront parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25.1 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **09 Août 2023 à 15 h 00 (heure locale, GMT+3)**.
11. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de soumission ou d'une déclaration de garantie de l'offre (suivant le cas), dont les modalités et le montant sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
12. Veuillez noter que les offres électroniques *ne sont pas* acceptées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Madame RAHELISOA Gislhaine, Personne Responsable des Marchés Publics
Programme DEFIS, Coordination Inter Régionale de Manakara
Adresse : Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Vatovavy Fitovinany, Porte 24 Tanakidy – Manakara



La Personne Responsable des Marchés Publics

RAHELISOA Gislhaine